

**Travaux d'aménagement de la Promenade Odette du Puigaudeau
sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Réalisation des travaux d'aménagement de la Promenade Odette du Puigaudeau sur la ZAC Maurepas Gayeulles. L'opération est divisée en 2 lots. Le lot 1 est découpé en une tranche ferme et deux tranches optionnelles et le lot 2 en une tranche ferme et trois tranches optionnelles :

Lot 1 : terrassement, assainissement, voirie, mobilier, éclairage public et démolition

Tranche ferme : travaux d'aménagement de la Promenade Odette du Puigaudeau

Tranche optionnelle 1 : réalisation d'un second plateau sportif

Tranche optionnelle 2 : amorce du square des Gayeulles sur l'avenue des Gayeulles

Lot 2 : aménagements paysagers, serrurerie et aires de jeux

Tranche ferme : travaux d'aménagement de la Promenade Odette du Puigaudeau

Tranche optionnelle 1 : réalisation d'un second plateau sportif

Tranche optionnelle 2 : amorce du square des Gayeulles sur l'avenue des Gayeulles

Tranche optionnelle 3 : réalisation de l'aire de jeux des Marginelles

4. Durée du marché

La durée d'exécution globale des marchés est de 18 mois à compter de l'ordre de service précisant la date de commencement du délai d'exécution. Date prévisionnelle de démarrage : janvier/février 2022

5. Clauses d'insertion

Les marchés comportent une clause sociale, le nombre d'heures d'insertion par lot est de :

Lot 1 : 1 400 heures

Lot 2 : 595 heures

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres

Valeur technique : 60%

Prix : 40%

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le 24 novembre 2021 à 18h30

13. Date d'envoi à la publication

Le 21 octobre 2021